

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-517684

Code : 100001

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	22156	Société :	R.A.M (Royal AIR MAROC)
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	ESSAKFI HALIMA FP SAD
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :	051811947	Total des frais engagés :	9385 DHS

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :	Dr. Majida BELQADI OUEZZANI Médecine Générale Bloc 8, N° 23 Youssoufia Gharbia Tél. : 0533585897- Rabat		
Date de consultation :	25/01/2020	Age :	1347
Nom et prénom du malade :	ESSAÏCHI HALIMA		
Lien de parenté :	Enfant	Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	ACCUEIL		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : Rabat Le : 25/01/2020  
Signature de l'adhérent(e) : 

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire NAKHID Institut El Fellouachi 30000 Tizi Ouzou - Algérie</i>	28.11.2010	B1601, B1621 B1401, B1623	2235,00

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

# LABORATOIRE NAKHIL

REF : 14658

Docteur :

Rabat, le : 28/11/2020



115, AV. Houmane El Fetouaki  
Aviation - Rabat  
Tél : 05 37 75 03 02  
Fax : 05 37 63 13 24

Docteur :

Mme ESSAKHI HABIBA

Analyses	B	Montant
NFS / CRP / VS	B 80, B 100	B 32, B 32
UOUG / AUL	B 160, B 30	B 130, B 130
cho PF / pal / TAW	B 140, B 160	B 130, B 130
TGL / GALT / FET	B 72, B 200	B 130, B 130
TSHs ( Vir AD )	B 150, B 300	B 130, B 130
HBA1c	B 900	
		2235,00

R.C.N° 62 768 - Patente : 25 90 25 32 - Compte Bancaire B.M.C.E. 810 032100060 478 50 - Rabat

ICE : 001698460000076

Dr. Majida BÉLQADI OUEZZANI

Médecine Générale

Echographie

Diététique médicale - obésité

Université de Montpellier

Bloc 8, N° 23 Youssefia Gharbia

Tél. : 05 37 65 59 97

الدكتورة مجيدة بلقاقي الوزاني

الطب العام

إيكوغرافي

طب التغذية والسمنة

مجموعة 8 رقم 23 اليوسفية الغربية

الهاتف : 05 37 65 59 97

ESSENCE

Rabat, le 25.01.20... الرباط، في: Halima

NFS . VS . CRP .

- forêt une

- une . ciel .

- unes meutes .

Hb 84%

toire NAKHIL

El Fattouaki "RABAT"  
03 03 0102 . FAX: 05 37 62 1424  
10300098 - IF: 345000893  
10300098 - CNAE: 4444901

- cholest , HDL , LDL

- reply .

- AST , ALT , GGT , PA

- AC uremie .

- Josep VII D

+ SH

I.N.P. : 101019453

Dr. Majida BELQADI OUEZZANI  
Médecine Générale

Bloc 8, N° 23 Youssefia Gharbia  
Tel. : 05 37 65 59 97 Rabat

1658



AMIR EL AMRANI

Biologiste

Diplômé de l'Université  
de Louvain - Belgique

# مختبر للتحاليل الطبية نخبـل

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES NAKHIL

RABAT Le 28 Janvier 2020

Mme: ESSAKHI HALIMA

Analyses prescrites par :

Dr. BELQADI OUEZZANI MAJ.

Référence : KK4658

## ■ ■ EXAMEN DE SANG ■ ■

Analyses	Résultats	Normes
----------	-----------	--------

## ■ ■ \* HEMATOLOGIE ■ ■

Globules rouges.....	4.36	M/mm3	4.0 à 5.3
Hemoglobine.....	13.2	g/dl	13 à 16
Hematocrite .....	38.9	%	37 à 54
V.G.M .....	89.22	μ3	80 à 100
T.C.M.H.....	30.28	pg	27 à 32
C.C.M.H.....	33.93	g/100ml	30 à 36
LEUCOCYTES.....	7700	/mm3	4000 à 10000
Polynucléaires Neutrophiles....	60%	Soit...: 4620 /mm3	2000 à 7500
Polynucléaires Eosinophiles....	02%	Soit...: 154 /mm3	< à 500
Polynucléaires Basophiles.....	00%	Soit...: 00 /mm3	< à 100
Lymphocytes.....	31%	Soit...: 2387 /mm3	1500 à 4000
Monocytes .....	07%	Soit...: 539 /mm3	< à 1000
Autres.....	00	soit...: 00 /mm3	
PLAQUETTES.....	233000	/mm3	150000 à 400000
Vitesse de Sémentation			
1ère Heure .....	10	mm	5 à 20
2ème heure.....	20	mm	< à 30
■ ■ IMMUNOLOGIE ■ ■			
Protéine C Réactive.....	< 6	mg/l	( < à 6 )

Laboratoire NAKHIL  
 115, Avenue Houmane El Fettouaki - RABAT  
 Tél: 05 37 75 03 01/02 - Fax: 05 37 63 13 24  
 INP: 103009988 - IF: 34600858  
 RC: 62768/RABAT - CNSS: 6184907



AMIR EL AMRANI

Biologiste

Diplômé de l'Université  
de Louvain - Belgique

RABAT Le 28 Janvier 2020  
Analyses préscrites par :  
Dr. BELOQADI OUEZZANI MAJ.

Mme: ESSAKHI HALIMA

Référence : KK4658

BIOCHEMIE

## **EXAMEN DE SANG ■ ■**

Analyses	Résultats	Normes
Hémoglobine Glyquée.....	: 5.0 %	
	Non diabétique : 4 à 6	
	Diabétique, Objectif : <7	
	Diabétique, Action suggérée si >8	
Technique : HPLC / BIORAD D-10. METHODE DE REFERENCE		
Glycémie.....	: 0.96 g/l	(0.70 à 1.20)
Urée.....	: 0.20 g/l	(0.10 à 0.50)
Créatinine.....	: 6 mg/l	(6 à 13)
Sodium.....	: 143 mEq/l	(136 à 145)
Potassium.....	: 4.50 mEq/l	(3.50 à 5.20)
Calcium.....	: 93 mg/l	(90 à 105)
Chlore.....	: 106 mEq/l	(95 à 111)
Bicarbonates.....	: 24 mEq/l	(22 à 28)
Proteines Totales.....	: 66 g/l	(60 à 80)
Acide Urique.....	: 41 mg/l	(20 à 60)
Cholesterol Total.....	: 1.93 g/l	(1.40 à 2.40)
Cholesterol HDL.....	: 0.57 g/l	(>0.65)
Cholesterol LDL.....	: 1.13 g/l	(< 1.60)
CHOL.T./HDL.....	: 3.38	(< 5)
LDL/HDL.....	: 1.98	(< 3.5)
Triglycérides.....	: 1.15 g/l	(0.40 à 1.50)
Phosphatases Alcalines (30°C) ..	: 127 UI/l	(< à 230)
Transaminases - SGOT ou ASAT...	: 17 UI/l	(5 à 45)
- SGPT ou ALAT...	: 11 UI/l	(5 à 50)
Gamma G.T.....	: 20 UI/l	(5 à 39)

Technique : Automate ROCHE COBAS / INTEGRA 400+

**Laboratoire NAKHIL**  
115, Avenue Houmane El Fettouaki - RABAT  
Tél.: 05 37 75 03 01/02 - Fax: 05 37 63 13 24  
INP: 103000998 - IF: 34600858  
RC: 62763/RABAT - CNSS: 6184907

**AMIR EL AMRANI**

Biologiste

Diplômé de l'Université  
de Louvain - Belgique

RABAT Le 28 Janvier 2020  
Analyses prescrites par :  
Dr. BELQADI OUEZZANI MAJ.

Mme: ESSAKHI HALIMA

Référence : KK4658

■ ■ EXAMEN DE SANG ■ ■

Analyses	Résultats	Normes
----------	-----------	--------

■ ■ \* B I O C H I M I E ■ ■

Ferritine..... : 19.58 ng/ml (20 à 200)

Technique : CHIMILUMINESCENCE

■ ■ \* HORMONOLOGIE ■ ■

T.S.H. ultra sensible..... : 1.99 µUI/ml (0.50 à 5.00)

Technique : CHIMILUMINESCENCE

VITAMINOLOGIE

Vitamine D (D2+D3) ■ ■

(25 Hydroxy-Cholécalciferol) ... : 4.3 µg/l (30.0 à 70.0)

Valeurs de référence de la 25-OH-vitamine D selon les recommandations du GRIO (Souberbielle, Cortet, Fardelonne, Gauvain, Thomas, Benhamou, Presse med. 2011)

Carence vitaminique D : <10 µg/l

Insuffisance Vitam. D : 10 à 30 µg/l

Taux recommandés : 30 à 70 µg/l

Possible intoxication : >150

Technique : CHIMILUMINESCENCE

**Laboratoire NAKHIL**  
115, Avenue Houmane El Fettouaki - RABAT  
Tél.: 05 37 75 03 01/02 - Fax: 05 37 63 13 24  
INP: 103000998 - IF: 34600858  
RC: 62750/RABAT - CNSS: 6184907